



## Loi sur les télécommunications

### Publication des numéros courts attribués

L'Office fédéral de la communication publie comme suit les numéros courts attribués:

| Numéro court | Titulaire ( <i>Catégorie</i> )                                     |
|--------------|--------------------------------------------------------------------|
| 116000       | Missing Children Switzerland, rue du Centre 21, 1025 St-Sulpice VD |

Une liste complète des numéros courts attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: [www.eofcom.ch](http://www.eofcom.ch).

Selon l'art. 27, al. 1 de l'ordonnance du 6 octobre 1997 sur les ressources d'adressage dans le domaine des télécommunications (ORAT)<sup>1</sup>, il incombe au fournisseur de services de télécommunication par l'intermédiaire duquel le titulaire du numéro court propose son service d'informer les autres fournisseurs de services de télécommunication, au moins 60 jours à l'avance, de la mise en service de nouveaux numéros courts.

Selon l'art. 27, al. 2 ORAT, les autres fournisseurs de services de télécommunication doivent offrir l'accès aux numéros courts à leurs abonnés au plus tard à la date de mise en service communiquée.

#### *Renseignements:*

Office fédéral de la communication  
Services de télécommunication  
Numérotation et adressage  
Rue de l'Avenir 44  
2501 Biel/Bienne  
Claude-André Polier  
Tél. 058 460 55 67

10 janvier 2017

Office fédéral de la communication

<sup>1</sup> RS 784.104